

RCS : MELUN Code greffe : 7702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MELUN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00282 Numéro SIREN : 539 725 911 Nom ou dénomination : A.C. DIM
--

Ce dépôt a été enregistré le 25/06/2019 sous le numéro de dépôt 5333

Greffe du tribunal de commerce de MELUN



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 25/06/2019

Numéro de dépôt : 2019/5333

Déposant :

Nom/dénomination : A.C. DIM

Forme juridique :

N° SIREN : 539 725 911

N° gestion : 2012 B 00282





BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	54 833.00		54 833.00	54 833.00		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
ACTIF CIRCULANT	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	2 700.00	225.00	2 475.00		2 475.00	
	Autres immobilisations corporelles	15 266.78	13 602.56	1 664.22	2 127.40	463.18	21.77
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
Comptes de Régularisation	Prêts						
	Autres immobilisations financières	3 520.63		3 520.63	3 520.63		
	Total II	76 320.41	13 827.56	62 492.85	60 481.03	2 011.82	3.33
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	1 714.27		1 714.27	1 573.53	140.74	8.94
Comptes de Régularisation	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 049.36		1 049.36	21 250.00	20 200.64	95.06
	Autres créances	1 378.34		1 378.34	14 949.04	13 570.70	90.78
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	228 402.81		228 402.81	142 807.38	85 595.43	59.94
	Charges constatées d'avance (3)	3 813.32		3 813.32	4 932.32	1 119.00	22.69
	Total III	236 358.10		236 358.10	185 512.27	50 845.83	27.41
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
Comptes de Régularisation	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	312 678.51	13 827.56	298 850.95	245 993.30	52 857.65	21.49

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

0.37-

Dossier N° 000769 en Euros.

ACSENS



[Signature]



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. G.', located to the right of the official stamp.

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 50 000)	50 000.00	50 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	5 000.00	5 000.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées	100 202.68	103 839.60	3 636.92	3.50
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	73 561.85	26 363.08	47 198.77	179.03
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	228 764.53	185 202.68	43 561.85	23.52
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	19 464.74	15 690.46	3 774.28	24.05
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 255.39	10 121.81	866.42	8.56
	Dettes fiscales et sociales	39 099.29	34 978.35	4 120.94	11.78
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	2 267.00		2 267.00	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	70 086.42	60 790.62	9 295.80	15.29
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	298 850.95	245 993.30	52 857.65	21.49

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

70 086.42 60 790.62



[Signature]



[Signature]

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	308 304.21		308 304.21	209 464.79	98 839.42	47.19
Chiffre d'affaires NET	308 304.21		308 304.21	209 464.79	98 839.42	47.19
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			823.72	2 018.69	1 194.97	59.20
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)			309 127.93	211 483.48	97 644.45	46.17
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			84 372.23	79 865.92	4 506.31	5.64
Impôts, taxes et versements assimilés			5 540.79	5 797.90	257.11	4.43
Salaires et traitements			92 053.71	73 604.43	18 449.28	25.07
Charges sociales			29 664.38	21 621.07	8 043.31	37.20
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			688.18	208.00	480.18	230.86
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
Total des Charges d'exploitation (II)			212 319.29	181 097.32	31 221.97	17.24
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			96 808.64	30 386.16	66 422.48	218.59
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs





[Signature]

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2018 12	31/12/2017 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)				
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	96 808.64	30 386.16	66 422.48	218.59
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4.26	410.94	406.68	98.96
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	4.26	410.94	406.68	98.96
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 447.05	94.02	2 353.03	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	2 447.05	94.02	2 353.03	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	2 442.79	316.92	2 759.71	870.79
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	20 804.00	4 340.00	16 464.00	379.35
Total des produits (I+III+V+VII)	309 132.19	211 894.42	97 237.77	45.89
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	235 570.34	185 531.34	50 039.00	26.97
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	73 561.85	26 363.08	47 198.77	179.03

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

2 040.30

Dossier N° 000769 en Euros.

ACSENS



[Signature]



[Signature]

A.C. DIM
SAS au capital de 50 000 euros
Siège social : 7 Place de l'Ermitage
77000 MELUN

539 725 911 RCS MELUN

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 4 JUIN 2019

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2018

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 73 561,85 euros de la manière suivante :

- Au titre d'une **DISTRIBUTION DE DIVIDENDES** la somme de **50 000,00 euros** attribuée intégralement à l'associée unique
- Au poste « **AUTRES RESERVES** » le solde de **23 561,85 euros**

En conséquence de ces affectations, le poste « AUTRES RESERVES » s'élève à 123 764,53 euros et les capitaux propres sont de 178 764,53 euros.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 pouvant être éligible à l'abattement de 40 % s'élève à 50 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'associée unique est informée que les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du CGI, est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 12.8%, non libératoire et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu, sauf cas de dispense.

L'associée unique est en outre informée que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

L'associée unique rappelle, conformément à l'article 243 bis du code général des impôts, que des distributions de dividendes sont intervenues au cours de trois derniers exercices, à savoir :

EXERCICE	DIVIDENDES	SOMMES SOUMISES A ABATTEMENT
31/12/2015	30 000 €	30 000 €
31/12/2016	50 000 €	50 000 €
31/12/2017	30 000 €	30 000 €

Certifié conforme - La Présidente



